



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRAIL DE LA CÔTE D'OPALE : LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS RÉAGIT AUX PROPOS DE L'ORGANISATEUR DE L'ÉVÉNEMENT

Arras, le 10 septembre 2020

Le trail de la Côte d'Opale, prévu initialement les 12 et 13 septembre, n'aura pas lieu.

Dès le dépôt de son dossier en sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer, l'organisateur avait été prévenu que l'évolution de la situation sanitaire pouvait conduire à l'annulation des épreuves sportives. Ainsi, par courrier du 8 juillet, Dominique Consille, sous-préfète de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, lui indiquait que l'instruction de sa demande ne valait en aucun cas autorisation, lui rappelant également la réglementation en vigueur concernant la tenue des manifestations de plus de 10 personnes et ses évolutions possibles en cas d'aggravation sanitaire.

Par la suite, lors de deux réunions relatives aux dispositifs de sécurité et de sûreté envisagés, l'organisateur a été à nouveau sensibilisé sur la possibilité d'une éventuelle annulation.

Enfin, le vendredi 4 septembre, à l'issue d'une nouvelle réunion en sous-préfecture, il lui a été précisé que la décision définitive quant au déroulement du trail serait prise en milieu de semaine, en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Les récents indicateurs de Santé Publique France montrent une dégradation importante de la situation sanitaire dans le Pas-de-Calais avec une circulation du COVID-19 en très forte augmentation. **Le suivi des tests COVID pratiqués tous les jours dans le département a en effet permis de constater que le taux d'incidence de nouveaux cas pour 100 000 habitants (74 cas pour 100 000 habitants le 9 septembre 2020 contre 19.5 cas pour 100 000 habitants le 4 septembre 2020), tout comme celui de positivité des tests (9,2% le 9 septembre 2020 contre 2.2% le 4 septembre 2020), ont atteint depuis peu un niveau très élevé.**

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

La dégradation de ces indicateurs incite à la plus grande vigilance. La situation est particulièrement préoccupante sur la Côte d'Opale avec un taux d'incidence de plus de 100 cas pour 100 000 habitants.

C'est pourquoi, mardi matin, dès confirmation de ces indicateurs, l'organisateur de l'événement a été informé par la sous-préfète, comme il en avait été convenu, de la décision du préfet du Pas-de-Calais de ne pas laisser se dérouler la manifestation.